

Informations CORONAVIRUS - COVID 19

Communauté de communes du Haut-Poitou

Communiqué de presse - 11 mai 2020

Les services communautaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-POITOU à compter du 11 mai 2020

1) Les crèches communautaires

Les multi-accueils de la Maison de la Petite Enfance, Les Lutins de Bellefois (Neuville-de-Poitou), Petidum (Quinçay), Les P'tits Pitres (Avanton), La Cabane à René (Cissé) et la Maison d'assistantes maternelles de Villiers ont ouvert ce lundi 11 mai.

La Bibera (Boivre-la Vallée) ouvre le mardi 12 mai et L'Île ô Doudou (Vouillé) le 14 mai.

Les conditions de réouverture progressive des crèches à compter de la semaine du 11 mai 2020 sont les suivantes :

- **Accueil de 10 enfants maximum, si les locaux le permettent** : possibilité de faire plusieurs groupes de 10 enfants à condition qu'ils ne se croisent pas,
 - **Port du masque obligatoire pour les professionnelles de la Petite Enfance**, puisque les règles de distanciation physique ne peuvent pas être appliquées,
 - **Pas de masque pour les enfants de moins de 3 ans**,
- Le port du masque et un sas d'entrée sont impératifs.

Ces réouvertures sont envisageables étant donné que la CCHP met à disposition aux associations gestionnaires durant les 2 premières semaines les équipements individuels de protection, notamment les masques, du gel, des gants et des lunettes.

Renseignements auprès de la responsable Petite Enfance :

Sophie QUILLIEC • s.quilliec@cc-hautpoitou.fr

2) Les accueils de loisirs :

Le protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs vient de nous être communiqué par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. **Il sera examiné lors de la prochaine réunion du mercredi 13 mai** des représentants des accueils de loisirs sans hébergement du Haut-Poitou afin d'envisager les conditions de réouverture du mercredi des accueils de loisirs.

Renseignements auprès de la responsable Enfance Jeunesse de la CCHP :

Anne-Catherine MASSE • ac.masse@cc-hautpoitou.fr

3) Le service Périscolaire

Les écoles de Mirebeau (Jean Raffarin, Cèdre enchanté), Thurageau, Cuhon, Cherves, Vouzailles, vont progressivement ré-ouvrir la semaine du 11 mai.

En fonction de la date effective de ces réouvertures, le service périscolaire de la Communauté de communes reprendra son activité d'accueil le 14 mai (Mirebeau, Cuhon, Cherves, Vouzailles, Thurageau école primaire) et le 18 mai (Thurageau école maternelle).

Renseignements auprès du responsable Périscolaire :

Sébastien DUPONT • s.dupont@cc-hautpoitou.fr

4) Service de collecte des déchets ménagers/déchèteries :

A partir du 11 mai :

La collecte des ordures ménagères (OM) : il n'y a pas d'impact pour la collecte des OM vu que celle-ci est maintenue actuellement.

La collecte sélective du verre en colonnes d'apport volontaire : la collecte des colonnes de verre est poursuivie.

La collecte sélective des emballages et des papiers (sacs jaunes et colonne des Points d'Apport Volontaire) : poursuite de la collecte sélective (emballages et papiers).

La collecte des PAV (Points d'Apport Volontaire) est effective de façon globale et systématique pour les emballages et les papiers.

La collecte sélective des EHPAD reprend normalement à compter de cette même date.

Pour les déchetteries, il est décidé d'ouvrir par étape :

Première étape :

Pour les professionnels et les communes : ouverture de la déchetterie de Braille-Ouille les mardis et jeudis, depuis le jeudi 23 avril et ce jusqu'au 11 mai pour les déchets verts, gravats et cartons.

Seconde étape :

Pour les usagers et les professionnels : à compter du 11 mai 2020 et pendant les 15 premiers jours, il est décidé d'ouvrir uniquement les déchetteries principales : Mirebeau, Vendeuve, Cissé (Braille-Ouille), Vouillé et Vouzailles. Tous les déchets sont acceptés. *Tableau des horaires :*

HORAIRES
du 11 au 23 mai 2020

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cissé	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	FERMÉE	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h
Vendeuve-du-Poitou	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	FERMÉE	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h
Vouillé	8h30-12h 13h30-18h	FERMÉE	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h
Mirebeau	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	FERMÉE	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-18h
Vouzailles	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h 13h30-18h	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE

ATTENTION : fermeture des déchetteries le Jeudi 21 mai 2020

Troisième étape :

À compter du 25 mai prochain, il est prévu le retour du planning habituel, avec ouverture de toutes les déchetteries aux professionnels et aux usagers.

Renseignements auprès de la responsable Déchets :
Sandrine VIGNAUD • s.vignaud@cc-hautpoitou.fr

5) Les sites et équipements « Solidarité-Santé »

Les épiceries sociales : « La Courte échelle » fonctionne le 13 mai 2020 dans des conditions de sécurité sanitaire renforcées : un rendez-vous est fixé par téléphone à chaque bénéficiaire, un seul adulte est admis, la distribution se fait sous forme de colis préparé à l'avance et complété par des produits surgelés.

« Solidarité neuvilloise » ouvre également et sur rendez-vous le 15 mai.

L'association des « Restos du cœur » ouvre son local à Mirebeau et propose, sur rendez-vous, une distribution de colis tous les 15 jours depuis le 7 mai.

Les Missions Locales d'Insertion (MLI) de Mirebeau, Neuville-de-Poitou et Vouillé reprennent leur activité d'accueil uniquement sur rendez-vous.

Les ADMR continuent leurs activités de soins et devraient reprendre les ménages.

Renseignements auprès de la responsable Solidarité-Santé :
Marie-Astrid NAPELON • ma.napelon@cc-hautpoitou.fr

6) Les Sites et Zones d'activités économiques

La cellule de crise mise en place en vue de soutenir l'activité économique a proposé de participer financièrement (83 000 euros) au fonds de solidarité et de proximité créé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour les commerçants, artisans, services de proximité et associations de moins de 10 salariés.

Ce fonds permet d'apporter une aide financière de 5 000 à 15 000 €, sous forme d'avance remboursable à taux 0, pour faire face à la perte de chiffre d'affaires des entreprises cibles, en complément des autres dispositifs d'urgences mis en place par l'Etat et la Région.

Un premier comité d'attribution des aides s'est tenu le 7 mai et a décidé de soutenir 2 demandes d'entreprises du Haut-Poitou pour un montant cumulé de 15 000 €. Le comité d'attribution se réunira tous les mercredis après-midi jusqu'à épuisement des fonds. Par ailleurs et en collaboration étroite avec l'association des entreprises du territoire, une enquête est en cours auprès des acteurs économiques et touristiques pour faire remonter les besoins et attentes. Elle pourra servir de base à un plan d'action qui pourrait être mis en place par la Communauté de communes.

Renseignements auprès du responsable Economie :
Laurent ANTHOINE • l.anthoine@cc-hautpoitou.fr

7) Les Sites touristiques

Le site des Tours-Mirandes ouvre le 11 mai comme les parcs et jardins et la reprise des visites interviendra en juillet.

Les plans d'eau de Fleix à Ayrion et les étangs de Saint Martin seront ouverts à compter de la semaine 20 sous réserve des directives gouvernementales applicables.

Renseignements auprès de la responsable Tourisme :
Aurore TOUCHARD • a.touchard@cc-hautpoitou.fr

8) Les équipements sportifs

Le Ministère des sports annonce une liste d'équipements qui pourraient ré-ouvrir. Dans l'attente de cette liste, les gymnases de Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Avanton et la salle du stand de tir restent fermés ainsi que la piscine intercommunale à Neuville-de-Poitou.

Renseignements auprès du responsable Sport :
Florian LUQUET • f.luquet@cc-hautpoitou.fr

9) Le Réseau des bibliothèques

Le Réseau des bibliothèques poursuit l'offre de livres numériques en valorisant des ebooks, la diffusion d'une newsletter hebdomadaire, des inscriptions à distance, en mettant en avant des applications, des ressources web,...

La navette du réseau des bibliothèques est toujours à l'arrêt et aucune date de reprise n'est envisagée après la période de confinement.

Renseignements auprès des responsables Réseau bibliothèques :
Laurence COUVRAT • l.couvrat@cc-hautpoitou.fr
Valérie TOUROUX • v.touroux@cc-hautpoitou.fr

10) Pour l'entretien des Espaces publics

L'objectif est de mobiliser l'ensemble du service en respectant les mesures barrières et la distanciation. La priorité sera donnée aux espaces verts des crèches, les déchetteries, les plans d'eau communautaires et les ZAE.

Siège de la Communauté de communes (10 avenue de L'Europe - Neuville-de-Poitou) :

réouverture au public à partir du 11 mai 2020

Horaires :

du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-18h

le vendredi : 9h-12h30 / 13h30 -17h

Pour le service urbanisme : sur rendez-vous (05 49 51 93 07)

Port du masque à l'entrée des locaux + respect des gestes barrières.

Les appels téléphoniques (accueil : 05 49 51 93 07) et les messages électroniques sont privilégiés :

Accueil : contact@cc-hautpoitou.fr / **Services techniques :** servicestechniques@cc-hautpoitou.fr

Le 11 mai 2020

Rodolphe Guyonneau, Président de la Communauté de communes du Haut-Poitou